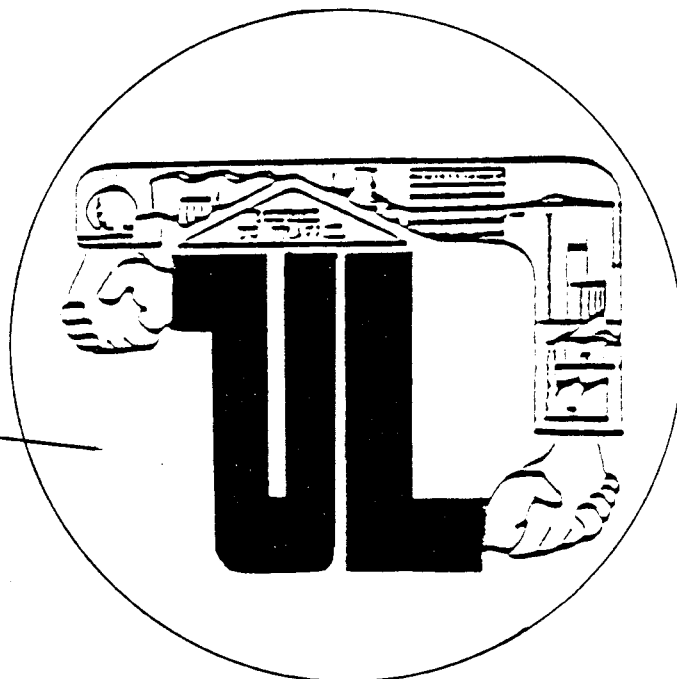


**EN DIRECT  
avec les**



**ET LES COLLECTIFS ÉLECTORAUX**

**SPECIAL  
ELECTIONS PRUD'HOMALES**

N° 6  
**VOTEZ GAGNANT  
CGT PRUD'  
CGT HOMMES**

**sommaire**

- Toutes les U.L. sur le pont pour réussir la quinzaine confédérale du 16 au 28 novembre 1987 1
- Parrainage des U.L. bien branchées 3
- Valoriser toute adhésion 5
- Bons d'actions et de financement 6
- Coin des échos 8
- La C.G.T., ça rapporte gros! 8
- Antoinette Spécial Prud'hommes 9

Bulletin d'informations (Secteur confédéral organisation)

Directeur de la publication : Yannick Fremin

# Du 16 au 28 novembre 1987

## Quinzaine confédérale adhésions placement cartes et timbres FNI 88 pour le vote CGT le 9 décembre

- Dès le 16 novembre remettre à chaque adhérent sa carte, son F.N.I. 88;
- Sous l'impulsion des directions syndicales toutes les forces organisées prennent part à des initiatives de renforcement dans l'entreprise;
- Parrainage de toutes les entreprises prévues dans les plans de travail avec un effort soutenu dans les zones industrielles et commerciales.

Cette quinzaine sera un succès si tous ceux qui ont une responsabilité dans l'activité syndicale prennent le temps pour faire adhérer et voter C.G.T. des dizaines de milliers de salariés.

- C'est ce que visent les assemblées d'élus et mandatés, des candidats, des directions syndicales qui se tiendront dans chaque département les 12 et 13 novembre sous la responsabilité du secrétaire général de l'U.D., c'est-à-dire plusieurs dizaines de milliers de militants.

### Aider et favoriser l'expression de la combativité

La commission exécutive confédérale des 7 et 8 octobre 1987 qui a pris cette décision sur proposition du bureau confédéral, confirme une nouvelle fois que le renforcement et le développement des luttes sont bien la priorité de toute activité syndicale.

Dès le 3 septembre, le rapport de la C.E. confédérale a posé d'entrée la question du renforcement de la C.G.T. et de tout ce que cela sous-tend, et décidé d'une semaine confédérale d'adhésions et de création de bases nouvelles en lien avec la préparation du 1<sup>er</sup> octobre. Le déclic s'est produit dans un certain nombre d'organisations, mais avec un engagement militant réduit.

Or, la puissance du 1<sup>er</sup> octobre, les adhésions faites durant cette journée, dans les cars, au cours des manifestations régionales, les initiatives prises dans les syndicats visant à constater un par un les salariés non syndiqués qui étaient dans l'action par dizaines de milliers ce jour-là et les résultats obtenus, constituent des facteurs de confiance, et créent les conditions du développement de l'action revendicative et du renforcement.

Ce travail de corps à corps auprès de ceux et celles qui ont fait du 1<sup>er</sup> octobre ce qu'il a été avec les suites qu'il génère, s'est poursuivi durant le mois d'octobre.

Liste des grévistes en main, sans négliger un seul secteur de l'entreprise; les élus, mandatés, collecteurs, diffuseurs de la V.O., secrétaires de syndicats et sections partent à la conquête de forces combattantes, capables de devenir tout de suite membres actifs de la « C.G.T., le syndicat qui est là ».

**Car nous savons que des luttes plus nombreuses, plus fortes, plus rassembleuses, et le vote C.G.T. du 9 décembre dépendent de notre capacité à être au plus près des salariés, de notre niveau d'organisation, de l'étendue de notre implantation.**

*Placés au plus près des syndicats et sections syndicales, les unions locales apporteront une contribution décisive à la mobilisation de tout le corps militant qui est sur leur territoire. Des priorités de travail doivent nécessairement se dégager et un style de direction s'affirmer pour atteindre les objectifs que l'on se fixe.*

### **1** La visite systématique de tous les syndicats et sections syndicales de la localité, zone industrielle en vue de créer un rapport de force élevé

Pour jouer efficacement son rôle dans la préparation de la quinzaine la direction de l'union locale a besoin de connaître très précisément le nombre d'élus mandatés dans chaque syndicat, ainsi que les militants qui composent les secrétariats, les bureaux et les commissions exécutive de syndicats et sections syndicales.

C'est à partir des forces réelles et sur la base du plan de travail confédéral, de sa cohérence et de son avancée que nous allons construire, voire reconstruire du solide et emporter la conviction des militants.

Cela va nécessiter **l'existence d'un plan de travail et de suivi de l'union locale** et, par conséquent, la connaissance de ce qui se passe dans les entreprises.

Il faut donc réanimer les visites de bases organisées et leur donner un contenu précis, offensif, visant à créer, développer le rapport de force dans l'entreprise et sur la totalité ou la zone industrielle.

- Point précis sur le règlement du matériel 87, la rentrée des cotisations, la diffusion de la V.O. et Antoinette, la circulation des cahiers de revendications;
- Remise du F.N.I. 88 à tous les adhérents. Il est indispensable de se fixer des échéances, la quinzaine étant mise à profit pour placer le maximum de cartes F.N.I.;

- Fixation d'objectifs d'adhésions à réaliser durant la quinzaine dans des secteurs précis en ciblant les jeunes, les employés et les I.C.T.

*Cet ensemble de points arrêtés après discussion au cours d'une réunion de la direction du syndicat, il s'agit de se donner les moyens d'atteindre les objectifs retenus et de prendre les mesures d'organisation appropriées à l'entreprise.*

- Les moyens, nous les avons avec les élus mandetés, candidats, collecteurs, diffuseurs de la V.O. et Antoinette, les syndiqués aussi. Tous les militants doivent être recensés et sollicités et la direction du syndicat doit, avec eux, prendre la décision de leur dégager le temps nécessaire. Il faut l'organiser concrètement et s'y tenir.
- Elaborer un tract, un journal dans lequel les idées avancées pour gagner l'adhésion à la C.G.T. seront liées à la situation de l'entreprise, aux préoccupations des salariés, à la place que la C.G.T. a pris et prend dans les luttes, les acquis.
- Les mesures à prendre consistent à visiter systématiquement les travailleurs non syndiqués, les anciens syndiqués et dégager les priorités en fonction des points faibles. Cela prendra corps au cours des tournées d'ateliers, de bureaux, des temps forts où tout l'actif militant se déploiera pour un même objectif : « la vie et le renforcement de la C.G.T. ».
- Fixer des rendez-vous, suivre chaque jour ce qui se fait, être en mesure de relancer si nécessaire et faire de vrais bilans quels que soient les résultats.

**C'est le rôle de tous les secrétaires à l'organisation, celui de l'union locale, mais également des syndicats et sections.**

Il faut donc veiller à ce que les secrétaires à l'organisation soient « branchés » en permanence sur cette question, et multiplier leur mise en place dans les syndicats.

Là où ils n'existent pas, il faut confier cette tâche à un militant avec l'objectif de le confirmer dans cette responsabilité.

## **2 L'animation du plan de parrainage des syndicats et de l'union locale**

C'est une bataille qui est engagée mais, disons-le, qui nécessite un « coup de fouet » et une révision en hausse des objectifs fixés.

Deux aspects sont intimement liés :

**a)** L'objectif immédiat : gagner des voix C.G.T. aux prud'hommes, donc contacter le maximum de salariés.

Tous les syndicats et sections de la localité ou de la zone industrielle sont donc concernés. Le score de la C.G.T. sera proportionnel aux forces syndicales mises en mouvement, à l'effort de tous.

**A chaque syndicat son entreprise à parrainer** telle est bien le sens et la portée de la démarche que nous entreprenons pour les élections prud'homales et pour longtemps.

Etre au plus près des salariés dans leur diversité, de leurs préoccupations en vue de les mobiliser dans l'action et de les organiser, passe obligatoirement par une présence aux portes des entreprises inorganisées et tout particulièrement dans les zones industrielles à dominante P.M.E. et les zones commerciales.

Les déserts syndicaux sont des points d'appui pour le patronat, le gouvernement, des lieux de surexploitation qui rejaillissent négativement sur l'ensemble du monde du travail.

**b)** Multiplier nos forces et bases organisées durablement :

L'élargissement de notre champ d'implantation en particulier les P.M.E. est un impératif. C'est tout de suite que les salariés ont besoin d'un rapport de force qui leur permette de stopper l'entreprise de liquidation des droits acquis en cours.

Un travailleur non syndiqué est seul face à son patron, il est démuni, privé du droit élémentaire de se faire entendre et respecter. Or, des évolutions positives se produisent chez les travailleurs de plus en plus nombreux à lutter et attentifs à ce que dit et fait la C.G.T. Les dures réalités auxquelles ils sont confrontés quotidiennement et le fait que seule la C.G.T. défend leurs revendications, confirmeront ces évolutions dont il faut se saisir à une grande échelle.

### **Pour y parvenir :**

**c)** Etablir des plans de parrainage audacieux prenant en compte les évolutions intervenus dans le salariat.

Le plan de parrainage de l'union locale doit être conçu à partir de l'engagement des syndicats et sections syndicales existants. Faut-il attendre que toutes les bases organisées de l'union locale soient gagnées à cette démarche de fond? Non, bien entendu. Il faut faire avec ceux qui ont accepté de s'investir, sans renoncer à gagner un à un tous les autres syndicats et sections.

L'expérience acquise par les militants qui y participeront aura un effet bénéfique chez eux et sur l'ensemble des forces de l'union locale. L'échange et la connaissance d'expérience aidera à emporter la conviction des plus réticents. **Les efforts de l'ensemble de la direction de l'union locale doivent donc porter en direction des syndicats**, ce qui n'exclut pas une prise en charge directe de quelques entreprises ou zones d'activités par la direction elle-même.

La connaissance du corps électoral, des fluctuations intervenues dans les différentes sections, peuvent aider utilement à se fixer des priorités d'intervention.

**d)** Faire fonctionner à plein les collectifs électoraux : Ils sont proches des réalités et ont une capacité d'intervention rapide et permanente. Ce sont des outils incomparables, qui permettent de construire ou de reconstruire.

Les militants de toutes professions qui y participent vont acquérir une expérience dont leur syndicat sera le premier à bénéficier.

Avec l'union locale, ils constituent un outil opérationnel qui pèsera dans les résultats que la C.G.T. fera le 9 décembre.

## **PARRAINAGE : des unions locales bien branchées**

Les indications fournies par les unions locales à l'aide du questionnaire paru dans le numéro 795 du « Courrier Confédéral » (et que nous joignons à nouveau aujourd'hui) sont très riches d'enseignements.

Elles montrent comment nos directions d'U.L. s'investissent dans le parrainage pour donner le ton, tout en ayant le souci de rechercher l'investissement en grand des syndicats. Elles montrent également que de la « petite » U.L. de village à la plus « grande », tout le monde a intérêt d'être dans le coup, toutes ont leur utilité et constituent collectivement une grande force, une grande richesse.

Pour l'essentiel, il s'agit pour l'instant de l'investissement de quelques militants de la direction de l'U.L. C'est ce qui ressort des indications fournies par les U.L. suivantes :

- SAINT-OUEN-L'AUMONE (Val-d'Oise), 7 entreprises parrainées pour un objectif de 30;
- CAHORS (Lot), 5 entreprises parrainées pour un objectif de 24;
- SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or), 2 entreprises pour un objectif de 5;
- SARCELLES (Val-d'Oise), 5 entreprises (difficultés à faire parrainer par d'autres entreprises);
- GIVORS (Rhône), 5 entreprises parrainées pour un objectif de 26.

D'autres unions locales en nombre plus limité ont réussi à investir les syndicats. Ce sont celles qui disposent de collectifs décentralisés dans les quartiers, les Z.I., commerciales, les localités qu'elles recouvrent et celles qui sont au point quant à :

- la pratique des visites systématiques dont la responsabilité incombe à la direction de l'U.L. (C.E., bureau);
- au parrainage des entreprises inorganisées qui incombe aux syndicats.

Ainsi, l'U.L. de Metz parraine actuellement 50 entreprises avec ses syndicats et à l'aide de ses 5 collectifs locaux et ses 3 collectifs de zone, espère atteindre l'objectif de 150 entreprises parrainées.

A Montereau (Seine-et-Marne), 6 000 salariés, 4 entreprises de plus de 800 salariés, et 7 de plus de 100, l'U.L. parraine avec 13 syndicats, 22 entreprises.

L'expérience montre donc qu'il est possible d'aboutir à un véritable parrainage de masse et, en même temps, consolider, voire enrichir l'activité des syndicats qui parrainent.

C'est pourquoi l'U.L. de Nîmes ville qui parraine actuellement 47 entreprises avec ses syndicats, n'abandonne pas l'idée d'investir dans les syndicats de la localité. Les camarades nous écrivent « que dans 70 % des cas les syndicats considèrent le parrainage comme le truc en plus ».

Raison de plus pour accentuer dans cette période la pratique de la visite systématique des syndicats pour les aider au VOTE C.G.T., au renforcement C.G.T., à l'action revendicative dans leur propre entreprise et, en même temps, les inviter à parrainer une ou plusieurs entreprises pour éviter l'isolement qui peut être fatal un jour ou l'autre. Bref, créer un rapport de force organisé suffisant dans l'environnement immédiat.

Les secrétaires à l'organisation des U.L. doivent consacrer beaucoup de temps à l'animation et au suivi des plans de parrainage, des visites de syndicats, au recensement des adhésions et bases nouvelles réalisées.

Leur disponibilité pour s'atteler à cette tâche est absolument impérative. C'est la condition du succès pour le vote C.G.T., les initiatives de renforcement, le parrainage.

Et comme le précise l'U.L. de Nîmes ville : « Nous, on continue, on a créé deux bases dont une de vingt-cinq adhérents qui a déjà obtenu le treizième mois, quatre semaines après la création, ça c'est encourageant. »



## ENTREPRISES PARRAINÉES

Département \_\_\_\_\_

Union locale ou collectif de \_\_\_\_\_

Nombre d'entreprises parrainées actuellement \_\_\_\_\_

Objectif de l'U.L. \_\_\_\_\_

OBSERVATIONS :

## **Adhésions : valoriser nos résultats**

La bataille de l'adhésion s'intensifie. Nombre de militants, cependant, nous font observer que les résultats obtenus sont, dans la plupart des cas sous-estimés, en tout cas non valorisés.

C'est dommageable pour donner du tonus à la campagne, encourager ceux qui ne perçoivent pas encore les possibilités et les potentialités de la situation nouvelle.

Toute adhésion mérite attention. Dans certaines entreprises l'adhésion nouvelle c'est l'occasion de boire un « pot » pour accueillir le nouvel adhérent, le féliciter et se féliciter ensemble d'être collectivement mieux armé. C'est l'occasion de se retrouver et de se connaître entre adhérents de la même entreprise — ce qui n'est pas toujours évident.

Des camarades nous disent souvent : « C'est fou la somme de remarques que l'on peut faire lorsqu'on est en échec sur l'adhésion, on en fait état dans la réunion du syndicat, à l'extérieur, mais lorsqu'on réalise, alors c'est le silence. »

Seul dans son coin, l'impression de réaliser, ne serait-ce qu'une adhésion, ça n'apparaît pas important. Mais voyons plus loin. Une adhésion par élu et mandaté, cela représente 200 000 adhésions nouvelles ! Deux adhésions par base organisée, c'est déjà supérieur à ce que nous réalisons...

Alors, ça vaut la peine d'être valorisé, fêté, encouragé !

L'U.L. a, à son actif, un outil remarquable, le bulletin de l'U.L., l'U.L. suscite les initiatives dans les entreprises pour fêter les 100 % de F.N.I. placés, les nouveaux adhérents.

Tout ce qui concourt à créer un climat favorable au renforcement de la C.G.T. :

- assemblées de militants;
- réunions des directions syndicales;
- rendez-vous du renforcement.

Rien ne doit être négligé.

Nous avons fait bouger les luttes,

Nous gagnons de plus en plus dans les élections professionnelles,

Nous gagnerons sur la bataille du renforcement.

# NOVEMBRE : BONS D' ACTIONS "PASSONS PARTOUT LA SURMULTIPLIÉE" C'EST A NOTRE "MAIN"

## BONS D' ACTION ET DE DÉFENSE EN MAIN

40 jours pour faire beaucoup plus :

- pour gagner le vote C.G.T. partout;
- pour renforcer la C.G.T.;
- pour créer les conditions du succès de nos luttes.

1987 est l'année où l'autofinancement des luttes d'ampleur nationale a connu une avancée significative.

Nous pouvons affirmer, sans trop de crainte de nous tromper, que les salariés ont bien répondu à nos appels, qu'ils ont concrètement concouru à la réussite des initiatives "luttes". Nous dépassons, dans la plupart des cas, les sommes récoltées pour Urgence C.G.T. Si nous ne l'avions pas fait, nous n'en serions pas à ce niveau de résistance, de rejet du recul social.

La mise en œuvre de notre politique financière gagne du terrain. Mais nous avons à combler très vite un grand retard : LE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE PRUD'HOMMES...

Nos expériences, notre capacité à faire nous indiquent que c'est possible. De plus, c'est nécessaire.

**Les bons d'action et de défense doivent IMPÉRATIVEMENT dans toutes les mains pour une diffusion conquérante. Nous avons quelques exemples où l'union départementale impulse, organise des rendez-vous. C'est payant... Mais il faut plus et plus vite. Ceci nous indique cependant que c'est possible.**

### LA PREUVE DU POSSIBLE

#### U.D. DE PARIS

46 576 bons placés au 21 octobre 1987. Ce résultat marque une avancée importante de 20 000 bons par rapport à septembre.

B.H.V.-RIVOLI : les camarades passent avec la pétition commerce contre l'ouverture du dimanche en décembre, bons d'action et défense en main : 107 bons placés, 3 adhésions.

Initiative publique dans le 19<sup>e</sup> : un collectif de 12 camarades proposent la signature d'une pétition sur la rentrée scolaire, diffusent un tract : 213 signatures sur la pétition, 20 bons placés.

Les U.L. des 12<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> sont bien engagées. Il reste beaucoup à faire ailleurs.

#### U.D. DU VAL-DE-MARNE

25 598 bons placés au 21 octobre. C'est le fait de 16 U.L. sur 19 dont Vitry : 5 400 bons, Ivry : 5 089 bons, Vincennes : 2 057 bons.

L'engagement des U.L. est divers. Si à ce jour 10,22 % de l'objectif est réalisé, des U.L. font 21 %, d'autres zéro.

#### U.D. DE LA DROME

Pour l'U.L. de Livron : Chavanoz-Textile, en avril 200 bons d'action placés pour 100 salariés. Un exemple qui démontre qu'il n'est pas bon d'attendre. Il y a place dans l'action, à partir de l'action, pour faire le lien indispensable prud'hommes.

Saint-Rambert-d'Albon : Lafuma, 202 bons placés pour 380 salariés.

Faites savoir ce que vous avez fait pour démontrer et généraliser.

Les camarades, dès lors qu'ils sont convaincus, motivés, s'attachent à réaliser, organisent, font. L'émulation, c'est bon.

*Ces exemples et tant d'autres, que nous devrions populariser, ne peuvent masquer que, globalement, ça ne va pas. Ça peut, ça doit se modifier. Nous disposons tout juste du temps nécessaire pour donner au placement des bons d'action et de défense leur caractère offensif, gagnant, au plan financier, des voix C.G.T. et du contact de masse.*

*La plupart des organisations ont, tant bien que mal, fait des estimations de coût de la campagne : tracts, parrainage, affichage, réunions.*

**Mais quelles recettes pour couvrir les frais de cette campagne qu'il nous faut énorme, de qualité ?**

Les bons d'action et défense ont été décidés pour cela. Il est absolument impensable que le coût de la campagne soit réglé par les cotisations. La plupart de nos organisations sont déjà insuffisamment attentives à la rentrée des cotisations et à leur reversement à l'U.L., l'U.D., la fédé, la confédération.

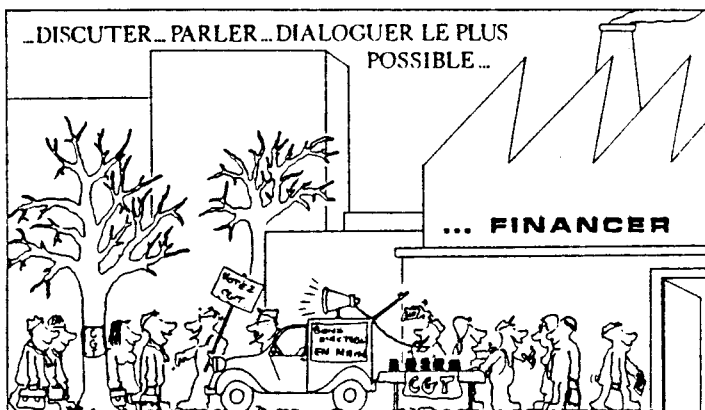
**Les cotisations**, nous en avons un besoin impérieux pour l'activité au quotidien. D'où la décision d'une quinzaine de renforcement, de mise à jour des adhérents pour être en place pour remettre le F.N.I. dès décembre aux adhérents 1987 et faire une moisson de nouveaux adhérents qui auront à cœur de régler régulièrement leurs cotisations.

Pour la campagne prud'hommes, chacun est d'accord pour les parrainages. Des parrainages, pas de circonstance, des parrainages pour jeter les bases de nouvelles organisations.

**Avec qui, quels moyens — matériels, humains — couvrir l'immensité du terrain : entreprises organisées, faiblement organisées, inorganisées, les chômeurs.**

Se pose bien le problème des finances à recueillir pour être sur ce terrain.

*Nous pouvons, d'ores et déjà, pressentir ce qui adviendrait si la C.G.T. sortait amoindrie le 9 décembre au soir. Quelle occasion pour le patronat, le gouvernement, d'appuyer sur l'accélérateur du recul social, quelle aubaine pour les syndicats réformistes qui ne veulent pas de l'action, mais qui sont contraints d'apparaître comme organisation syndicale dès lors que les travailleurs sont d'accord avec la C.G.T. Nous l'avons vu récemment après les multiples actions de la rentrée.*



### **L'ARGENT DE NOTRE INFLUENCE**

**C'est au prix d'une campagne électorale bien conduite dans sa dimension politique, dans sa dimension financière que seront créées les conditions d'un vote C.G.T. massif.**

• Pensons aux salariés inorganisés, aux chômeurs, il faut leur donner confiance, il faut qu'ils votent C.G.T. Ils sont souvent si loin de la C.G.T., sauf de nos permanences juridiques.

C'est possible de les gagner au vote C.G.T. si nous les rencontrons, leur expliquons, les convainquons de l'utilité du vote C.G.T. pour eux, pour tous et du moyen de le gagner aussi financièrement.

• Pensons à tous ceux qui, adhérents C.G.T., font la C.G.T. Pensons à ce qu'il adviendrait des conseils de prud'hommes avec insuffisamment de conseillers C.G.T., peu ou pas de présidents C.G.T., pensons-y aujourd'hui, à l'heure où la justice tend à faire primer l'intérêt « économique », l'intérêt du « capital » contre ceux des salariés inscrits dans la loi, les conventions, les statuts, la constitution.

Non, nous ne pouvons oublier cela. Il faut, bons d'action et de défense en main, s'adresser aux syndiqués pour qu'ils participent financièrement, mais aussi physiquement à la bataille. ILS EN ONT BESOIN.

**Le 9 décembre à la C.G.T.**, nous devons pouvoir compter de nombreux électeurs; les salariés, les chômeurs devront s'être donné les meilleurs défenseurs. Ils auront, en même temps, dit combien ils partagent les propositions de la C.G.T. Nous serons plus forts pour en parler, les faire aboutir.

**Investir aujourd'hui avec les bons**, c'est l'assurance d'avoir des conseillers prud'hommes dont le seul objectif est la défense des intérêts des salariés, des chômeurs. Faisons les comptes : 5 F pour l'application des droits, c'est payant d'avoir des élus C.G.T. en grand nombre... sur ce tableau et plus généralement sur l'ensemble des revendications à défendre, à conquérir. Il dépend de chacun de nous qu'il en soit ainsi.

**NOUS POUVONS ETRE FIERS D'ETRE C.G.T.!**

**Que ça nous donne du tonus, de la volonté, pour bien placer l'enjeu d'une telle élection et sortir GAGNANT.** La C.G.T., le syndicat qui est là, ça se voit, ça s'entend aussi sur les thèmes des élections prud'homales.

Alors, prenons le virage, au bout se trouve la ligne droite, le départ est donné. Soyons de loin les premiers à l'arrivée. Le mois de novembre est celui du grand parcours.

C'est à notre portée. Il le faut pour NOUS, pour nous tous, salariés, chômeurs.

**Assurons-nous du vote C.G.T.  
en plaçant audacieusement les bons**

## Coin des échos

### HÉRAULT

Semaine départementale du renforcement du 26 au 31 octobre.

### ISÈRE

Plan de renforcement jusqu'à la fin décembre :

- 5 bilans seront organisés par l'union départementale;
- 30 octobre - 6 novembre : jour de la C.E. de l'union départementale;
- 30 novembre - 8 décembre et 30 décembre.

### LOIR-ET-CHER

- 145 visites de syndicats et bases organisées, durant le premier semestre 87 par la direction de l'union départementale et les autres organisations;
- Un nouveau plan de 124 visites est programmé jusqu'aux élections prud'homales;
- Le parrainage de 100 entreprises.

### VAL-DE-MARNE

- Journée parrainage sur 14 unions locales;
- 760 bons de soutien placés pendant la semaine nationale du renforcement du 14 au 18 septembre.

### MARNE

- 2 entreprises ont décidé une semaine de renforcement du 5 au 9 octobre V.M.C. (verre céramique et Salino [chimie]).

### LE PATRONAT EN CAMPAGNE

- Les employeurs présentent des listes communes pour les élections prud'homales intitulées « Entreprises plus ». C.N.P.F., C.G.P.M.E., F.N.S.E.A., U.P.A. (Union professionnelle artisanale), U.N.A.P.L. (Union nationale des professions libérales) font bloc sous le sigle « Comité de liaison des décideurs économiques ».

La couleur est annoncée. Avec le rapport des forces de ces élections qu'ils espèrent en leur faveur, ils veulent : 1) alléger les règles contenues dans le Code du travail; 2) dépeussier les textes actuellement en vigueur du Code du travail.

Le président du C.N.P.F. a précisé que ces listes en commun ont été conçues « pour faire progresser dans les conseils de prud'hommes les positions patronales », c'est-à-dire s'attaquer avec encore plus de facilité aux droits syndicaux et aux acquis sociaux.

- Serge Dassault, président des unions Marcel Dassault Bréguet Aviation, conseiller régional d'Île-de-France, s'occupe des élections prud'homales.

Dans une lettre interne au chapitre dates à retenir on peut y lire ceci : « Une autre date très importante : 9 décembre, élections prud'homales ».

Que ceux qui sont concernés se mobilisent pour aider nos amis des syndicats réformistes F.O., C.F.T.C., C.G.C. à la campagne, tenir les bureaux de vote et, bien entendu, voter contre la C.G.T.

On a les soutiens qu'on mérite! Et cela confirme combien le poids du vote C.G.T. est décisif pour la défense des intérêts des travailleurs.

## La C.G.T., ça rapporte gros!

### LOIRE-ATLANTIQUE

Conseil de Nantes : pour un total de 291 affaires jugées depuis 1982 concernant 642 salariés, le montant des condamnations s'élève à 5 176 000 F.

Conseil de Saint-Nazaire : 800 000 F de condamnation en 86 pour 44 affaires jugées.

### VOSGES

Pour 1986, le montant des sommes récupérées a été de 873 000 F.

Au cours du premier semestre 87, les conseillers de la section industrie ont siégé sur 90 affaires et

obtenus 82 résultats pour une somme de 467 564 F.

### GIRONDE

Sur le conseil de Libourne, le bilan 1986 est le suivant :

- Industrie : 838 675 F pour 120 jugements;
- Commerce : 324 634 F pour 66 jugements;
- Agriculture : 324 580 F pour 68 jugements;
- Activités diverses : 320 315 F pour 50 jugements;
- Encadrement : 757 536 F pour 41 jugements.

Total : 5 657 749 F pour 345 jugements.

## **AVEC ANTOINETTE**

# AU CORPS A CORPS POUR LE 9 DÉCEMBRE

### **Au sommaire :**

#### SPÉCIAL PRUD'HOMMES

- La campagne électorale bat son plein.
- Une journaliste passe plusieurs jours à la Défense
- Les militantes sillonnent le terrain pour établir les contacts
- Une tâche de fourmi pour une récolte de confiance le 9 décembre.

### **ET PUIS, ENTRE AUTRES :**

- Reportage à la maternité de l'hôpital de Niort :
- Point chaud : la paix
- International avec la colombie,

### **En novembre :**

Chaque numéro proposé, placé, sera un pas en avant pour le vote C.G.T.

*Pour l'O.S., l'employée, la technicienne,  
la femme cadre*

**UTILISONS ANTOINETTE, MASSIVEMENT!**